



AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, Brigitte Beuparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, de la susdite municipalité,

QUE le conseil de cette municipalité, à la séance ordinaire tenue lundi le 13 août 2018, a adopté les premiers projets de règlement suivants :

N° 1071-64-2018 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Modification aux dispositions particulières à la zone P1-2 »

- Ce projet de règlement a pour objet de permettre, entre autres, l'entreposage extérieur et une aire de stationnement sous certaines conditions dans la zone P1-2 (zone publique au nord de la rue Faust).

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire.

N° 1072-6-2018 ayant pour titre « Règlement modifiant les règlements de lotissement numéros 270-90 et 106-92 et leurs amendements – Frais relatifs à des fins de parcs ou terrains de jeux »

- Ce projet de règlement a pour objet, entre autres, d'établir le fonds de parc et terrain de jeux à 7.5 % pour les opérations cadastrales et d'établir des normes pour les sentiers piétonniers.

N° 1077-3-2018 ayant pour titre « Règlement modifiant les règlements relatifs aux conditions d'obtention de permis numéros 272-90 et 108-92 et leurs amendements – Disposition relative aux immeubles dont l'immatriculation à titre de lot distinct n'a pas fait l'objet de délivrance d'un permis de lotissement en raison du fait qu'elle a résulté de la rénovation cadastrale »

- Ce projet de règlement a pour objet de retirer les frais de fonds de parc et terrain de jeux lors d'obtention de permis aux immeubles ayant déjà un lot distinct dû à la rénovation cadastrale.

Une séance publique de consultation aura lieu mardi le 4 septembre à 19 h pour le projet de règlement 1071-64-2018 et à 19 h 30 pour les projets de règlements numéros 1072-6-2018 et 1077-3-2018, à la salle du conseil, au 57, rue Laroche. Au cours de cette séance, le maire ou un membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur adoption. Il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ils sont disponibles pour consultation du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, au bureau de la municipalité, au 57, rue Laroche, Lanoraie.

DONNÉ à Lanoraie ce 14 août 2018.

Brigitte Beuparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe